



SNUipp - FSU 68

19 Bld Wallach
68100 Mulhouse
Tel: 03 89 54 92 58
snu68@snuipp.fr
<http://68.snuipp.fr>

Mulhouse, le 4 octobre 2010

à Mesdames et Messieurs les Députés
à Mesdames et Messieurs les Sénateurs

Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Depuis plusieurs années maintenant, des personnels sous contrats aidés (type CAE, CAV ou CUI) interviennent dans les écoles pour aider les directrices et directeurs d'école dans leurs tâches administratives ou pour favoriser l'intégration des élèves handicapés. Ils sont à l'heure actuelle plus de 300 dans notre département.

Cependant depuis le 1^{er} septembre 2010, le gouvernement a fait le choix de diminuer le nombre de contrat aidés. Dans notre département, plus de 40% d'entre eux ne devraient plus retrouver leur activité dans les écoles.

Pourtant, les tâches qui leur sont confiées sont indispensables. L'ensemble de la communauté éducative (enseignants, mairies, parents d'élèves) le souligne.

Le non-renouvellement de leur contrat crée des situations délicates pour beaucoup d'entre eux. En effet, certains ont appris du jour pour le lendemain, qu'ils ne travailleraient plus. C'est toute une population déjà fragilisée qui va se retrouver au chômage : femmes seules, personnes handicapées, travailleurs de plus de 50 ans...

Le gouvernement a fait de l'emploi sa priorité et pourtant il laissera une majorité de ces salariés sans perspective d'emploi durable parce qu'ils n'ont pas bénéficié des formations nécessaires à leur insertion professionnelle.

De plus, c'est aussi les écoles et notamment les directeurs qui vont perdre une aide précieuse qui favorisait la bonne marche administrative. Plus globalement, c'est bien l'ensemble des élèves qui vont pâtir de la disparition programmée de leur contrat.

Nous ne pouvons accepter que la seule solution soit pour eux de se retrouver au chômage alors que le Ministère de l'Education Nationale n'a pas rempli les obligations qui sont les siennes en termes de gestion, de formation et de suivi des personnels recrutés.

Veillez croire, Mesdames et Messieurs, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le secrétariat départemental

Amaury SCHIFFLI

Jean-Marie KOELBLEN